
Programme de Formation

La gestion des congés pour raison de santé du personnel non médical : IJSS et prestations en espèces

Contenu pédagogique



Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, en toute autonomie, d'appliquer le cadre réglementaire et de saisir les éléments de paie liés au congés pour raison de santé, selon le statut de l'agent du personnel non médical



Public visé - Niveau Débutant

Service Ressources Humaines et Paie

Professionnel RH souhaitant mettre à jour leurs connaissances et/ou faire évoluer leurs tâches dans la saisie de la paie



Prérequis

Aucun



Description

Le déroulement de la formation varie selon le statut du personnel non médical et se structure en deux parties

1ere partie :

- Le cadre réglementaire des congés pour raison de santé des agents contractuels
- Comment calculer des IJSS selon la nature du congé ?

2eme partie :

- le cadre réglementaire des congés pour raison de santé des agents titulaires
- Comment sont calculées les prestations en espèces selon la nature du congé ?





Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès :

- Satisfaire aux pré requis
- Inscription sous réserve de la validation par le service formation de l'établissement

A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou au commanditaire.

La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

Délais d'accès :

A réception de la demande de pré-inscription, notre organisme de formation, contactera le commanditaire sous 30 jours.

La formation planifiée selon les disponibilités définies avec votre établissement est réalisée sous réserve de la réception de la convention signée.



Modalités pédagogiques

Formation basée sur une alternance de théorie et de pratique.



Profil formateurs

Spécialiste RH et paie, option juridique.



Moyens et supports pédagogiques

A la charge de Numih Campus

- Support pédagogique
- Cas pratique : calculer les IJSS

A la charge de l'établissement qui accueille la formation

- Vidéoprojecteur
- 1 PC par participant + 1 PC formateur avec les mêmes accès
- Paperboard



Compétences visées

- Redéfinir le cadre réglementaire des congés pour raison de santé des agents contractuels et titulaires
- Réaliser le calcul des IJSS des agents contractuels
- Comprendre le calcul des prestations en espèces des agents titulaires

**Modalités d'évaluation et de suivi**

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur exercices ou quiz pour certaines formations
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant

**Informations sur l'accessibilité**

Pour toute situation de handicap à prendre en compte, veuillez contacter nos référentes

Emmanuelle VALANT (site de Toulouse), ou Rozenn COTTO (site de Rennes)

Par mail à l'adresse de l'organisme de formation ou par téléphone au 05 34 61 50 00 afin d'étudier la solution adaptée à votre besoin.

Organisation

**Durée de la formation**

3 heures et 30 minutes

**Modalité d'organisation**

À distance

**Nombre de participants**

Minimum : 1

Maximum : 6

**Tarification (Net de taxes)**

INTER (par participant)
0,00 €

INTRA
706,00 €